

Villeneuve-Saint-Georges, le 4 décembre 2019

de presse

Une nouvelle circonscription pour le commissariat de Villeneuve-Saint-Georges

La Préfecture de Police vient enfin d'acter une nouvelle circonscription pour le commissariat de Villeneuve-Saint-Georges qui comprendra, à partir du 1^{er} janvier 2020, les communes de Valenton et Limeil-Brevannes. Les policiers de Villeneuve-Saint-Georges n'auront plus à traverser la Seine pour accomplir leurs missions !

Cela fait des années, qu'avec de nombreux maires, je réclamais ce changement car les forces de Police sont régulièrement confrontées aux difficultés du franchissement de Seine avec toutes les conséquences que cela peut engendrer sur la réactivité et l'efficacité de leurs interventions.

2500 Villeneuvoises et Villeneuvois avaient signé une pétition qui portait notamment cette exigence. C'est une avancée que je tiens à saluer. Nous devons continuer à nous mobiliser pour que le commissariat de Villeneuve obtienne des effectifs supplémentaires et des moyens pour améliorer les conditions de travail des policiers.

Aussi, je réitère la proposition que j'ai formulée au Ministre de l'Intérieur et au Préfet : Villeneuve est prête à accueillir un nouveau commissariat de Police dans le cadre de son projet urbain pour le renouveau du centre-ville.

Sylvie Altman,
Maire de Villeneuve-Saint-Georges

Communiqué

Contact presse : Lionel Chabert, directeur de cabinet
Tél. 06 22 14 06 80



www.villeneuve-saint-georges.fr